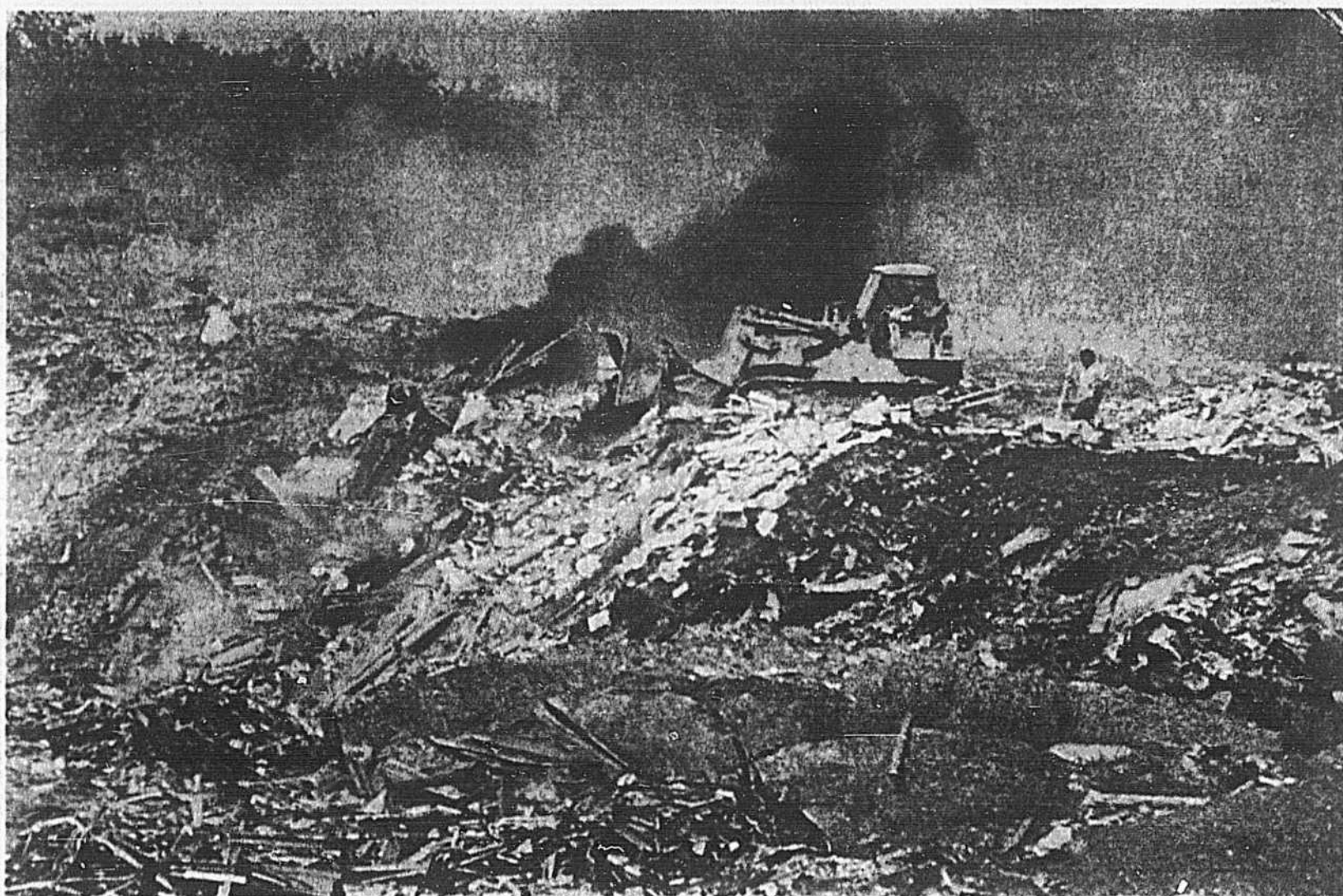


A Boucherville

Le maire Julien veut régler en priorité le problème du logement

— page 3



Un feu inextinguible couve depuis six mois dans ces ordures.

Photo LA PRESSE

— pages 12 et 13

SEMAINE DE LA PINTO!



À PARTIR
DE
13,495



LE CONCESSIONNAIRE AU PETIT PROFIT, QUI VOUS OFFRE DE GRANDS AVANTAGES...

Notre situation hors ville, ne nécessite qu'un investissement réduit, ce qui nous permet de fonctionner avec une marge bénéficiaire beaucoup plus petite que celle de la plupart des concessionnaires métropolitains. C'est de là qu'on vous propose toujours les meilleurs prix et de bon

MONT BRUNO
FORD
177 BOUL. LAURIER — SAINT-BASILE-LE-GRAND
653-3613

les p'tites nouvelles

par Germain TARDIF

Remboursement d'une obligation brûlée

Les obligations émises par Brossard sont bonnes, même brûlées...

Le conseil municipal a autorisé, la semaine dernière, le remboursement d'un montant de \$1,172.50 à M. Eugène Beaudoin en paiement final pour une obligation perdue.

Ce M. Beaudoin, de Saint-Agapit, comté de Lotbinière,

s'était porté acquéreur d'une obligation de \$1,000 émise par Brossard en 1965 avec échéance en 1975.

Mais sa maison avait passé au feu, en 1972, détruisant le précieux document.

Changement de noms de rues

Il est plutôt rare qu'une ville appelle de son nom l'une de ses rues.

"Ce sont des choses qu'on ne fait habituellement pas", soutiennent bien des gens. Mais Longueuil, n'étant pas une ville comme les autres, possède sa rue Longueuil.

Pas pour longtemps, toutefois. Un avis de motion a été déposé au conseil municipal en vue de changer le nom de cette artère pour lui donner celui de Labadie.

Comme il existe déjà une rue Labadie, située dans le parc industriel, celle-ci devra également changer son appellation mais on ne lui a pas encore trouvé de nom.

Pourquoi pas rue Longueuil?...

Il aurait fallu se lever tôt

La section Rive sud de l'Association service automobile (ASA) avait réservé une salle, à La Barre 500, pour 8 heures, jeudi soir dernier, afin de tenir une réunion de protestation contre le nouveau règlement de la ville de Longueuil concernant les stations de service.

Les membres de l'ASA se sont amenés à l'heure prévue mais la direction de l'établissement avait cru que la réservation était pour 8 heures du matin et non du soir.

Elle est toutefois parvenue à trouver une autre salle dans l'établissement, la première étant déjà retenue et occupée.

Pas question de masser Biron

Trois militants de l'Union nationale de la Rive sud soutiennent que le retour d'Afrique de M. Marcel Masse n'a soulevé des remous que dans les journaux.

Il n'est nullement question que certains éléments de l'UN tentent de détrôner M. Rodrigue Biron, nouveau chef du parti pour élire M. Masse à sa place.

La victoire de M. Biron a été d'ailleurs trop grande pour manigancer des trucs de ce genre.

Ils croient que M. Masse se lancera plutôt dans l'arène fédérale, sous la bannière progressiste-conservatrice.

Démonstrations de prévention

Le Service des incendies de Longueuil s'apprête à mettre sur pied l'"Opération sécurité-vacances 76".

Il s'agira de démonstrations à la fois humoristiques et instructives de prévention qui se dérouleront dans trois parcs de la ville.

La première aura lieu le 21 juillet au parc Raymond, suivie, le 4 août, au parc Laurier, et le 11 août, au parc de l'école Christ-Roi. Ces trois événements débiteront à 13h. 30.

En cas de pluie, les démonstrations seront remises au lendemain.

Au cours de celles-ci, un pompier se déguisera en femme et se fera sauver des flammes par ses confrères au moyen d'échelles.

Des policiers de Longueuil participeront également à l'opération.

Ejecteur de fumée

Le Service des incendies de La Prairie a fait l'acquisition d'un éjecteur de fumée.

Cet appareil est utilisé par les pompiers pour attirer la fumée vers l'extérieur lorsqu'ils pénètrent à l'intérieur d'une maison en flammes.

Son coût est d'environ \$500.

Pour rénover le Vieux musée

La ville de La Prairie a demandé au ministère des Affaires culturelles du Québec l'octroi d'une subvention pour la rénovation du Vieux musée.

Cet édifice, qui fut déjà le poste de police de la ville, est situé à l'angle des rues Sainte-Marie et Saint-Georges.

opinion

Monsieur Jean Bienvenue, Ministre de l'Éducation, 1035, de la Chevrotière, Québec, Qué.

Monsieur le Ministre, Nous acceptons volontiers, mon épouse, ma fille et moi, l'occasion qui se présente de communiquer avec vous, car ma fille vient tout juste de recevoir ses premiers résultats d'examen.

Linda a cinq ans et a échoué à ses examens d'entrée à la maternelle de langue anglaise de la Commission scolaire de Jacques-Cartier. Même si ses premiers résultats sont pitoyables, je vous assure M. le ministre que Linda ne sera pas dans les classes allégées ou exceptionnelles.

Mon épouse est issue de parents canadiens-français qui ont défriché et cultivé toute leur vie jusqu'à leur retraite. Mes parents ont aussi défriché et cultivé toute leur vie, ma mère était de souche française tandis que mon père était de souche irlandaise.

Mon père a réussi à devenir suffisamment bilingue pour vaquer à ses occupations personnelles dans un milieu presque entièrement français, sans mentionner ses fonctions sociales, telles que: conseiller municipal, conseiller de la caisse populaire, et d'autres fonctions sociales typiques aux villages de campagne.

Mon épouse, dû à un stage dans un institut religieux, a reçu une formation supérieure à ce qui est disponible aujourd'hui, et est bilingue pour toutes fins pratiques.

Mon secondaire a été complété en français, suivi

par des cours du soir à l'Université McGill jusqu'à ce que je reçoive mon certificat professionnel. Pendant les quatorze années, j'ai eu des employeurs anglais et depuis dix ans je travaille pour des employeurs canadiens-français.

Je mentionne tout ce qui précède afin de vous démontrer que depuis plusieurs générations nous sommes bilingues dans la famille et que je ne me considère pas inférieur pour cela, quoi qu'en pensent certains politiciens ou séparatistes.

Nous voulons que Linda aille à une école anglaise pour deux ou trois ans pour ensuite compléter son éducation en français. Il me semble que dans un pays comme le Canada, et même dans une province comme le Québec, les parents devraient avoir encore le droit de choisir que leurs enfants soient bilingues ou non. Vous serez d'accord que tous vos électeurs ne sont pas assez à l'aise pour envoyer leur enfant à une école privée de la Nouvelle-Angleterre ou en Ontario. (Vous en connaissez sans doute qui le sont dans votre milieu.)

En parlant d'électeurs, j'aimerais que vous sachiez, et ceci en toute franchise, que jusqu'à ce jour ma famille a toujours voté pour le parti libéral et je suis certain que vous avez compris que mon allégeance politique sera maintenant du côté politique qui s'oppose au Bill 22 et les conséquences qu'il impose présentement; ou tout au moins au parti qui ne met pas les Québécois de longue date sur le même pied que l'immigrant qui vient tout juste d'arriver au Québec.

Même si nous désirons par l'usage un appel auprès du ministre, nous nous permettons de douter de la façon dont a été manipulé le résultat des tests, de même que nous doutons des connaissances linguistiques du personnel du ministère. (Comment expliquer l'écart du résultat de l'examen du représentant de St. Antoine School 90% et celui du ministère 29%?)

Nous sommes d'accord qu'une personne unilingue française peut s'en tirer fort bien tant qu'elle demeure en-dehors des frontières du Québec, cependant mon enfant ne sera pas aussi limitée soyez assuré. Nous ne souscrivons pas à la politique suivante: "Le moins instruit est un peuple, plus il est facile à diriger".

Et, si par hasard vous avez l'apathie de me lire jusqu'à la fin, et que vous soyez tenté de me répondre que notre système scolaire de langue française enseigne une langue seconde, ne perdez pas votre temps, nous ne sommes pas naïfs à ce point...

Au cas où ma fille ne devrait pas devenir bilingue, une copie de cette lettre sera conservée avec soin, pour que lorsqu'elle sera d'âge assez mûr, Linda pourra écrire à vos successeurs libéraux (s'il en reste) pour les remercier d'avoir activement contribué à ce qu'elle soit unilingue française.

Un contribuable intéressé.

E. Williams,

N.B.: Avez-vous noté que je vous ai écrit en français, la délicatesse à toujours sa place, n'est-ce pas?

« No Vacancy... »

par Hélène CHANTAL

Le "no vacancy" est affiché sur les motels de la Rive sud! Eh oui, la fièvre olympique attire beaucoup de clients aux hôteliers de la région!

Presque tous les motels situés sur la Rive sud sont complets durant la "saison olympique"... La plupart sont affiliés à Hébergement Québec, organisme qui leur expédie les réservations et fixe les prix.

La majorité des motels ont augmenté leurs prix: par exemple une chambre pour deux personnes se situe entre \$35 et \$40 par jour. Les repas ont subi une augmentation de 25%; par contre, la boisson est demeurée au même prix.

Au motel de la Place à Longueuil, la plupart des touristes sont des Américains et des Anglais; à la

Siesta de Greenfield Park, il reste quelques places: chambre pour quatre personnes coûte \$55. Au Bodge à Brossard, les réservations sont faites du 25 juin au 6 août; quant à la clientèle étrangère, elle se recrute parmi les gens d'Arts et Culture, les Indiens du Nord-Ouest, les gens de Québec et du Manitoba. Les prix varient entre \$17 et \$24.

A Boucherville, à l'hôtel du même nom, les compagnies de la ville ont envoyé leurs invités d'Afrique, des États-Unis, d'Algérie. Le prix est resté le même, soit \$17 pour une chambre de deux personnes.

Les hôtels sont également remplis à craquer; à titre d'exemple, La Barra 500, qui offre 100 chambres, est complet.

la presse rive sud

LA PRESSE-RIVE SUD est publiée par La Presse, Limitée.

Les bureaux du service de la rédaction sont situés au 110, rue de La Barre, Édifice Le D'Assigny (métro Longueuil), Longueuil, Québec (J4K 1A3).

RÉDACTION: 651-0970

PUBLICITÉ-DÉTAIL: 285-7202

PUBLICITÉ GÉNÉRALE: 285-7306

PUBLICITÉ PETITES ANNONCES: 285-7102

Pour recevoir LA PRESSE, les résidents de la Rive sud

doivent communiquer avec le service du tirage de LA PRESSE au 285 6911

La Presse Rive sud dessert les localités suivantes:

- | | | |
|-------------------|--------------------|----------------------|
| — St-Lambert | — St-Jean-Baptiste | — St-Amable |
| — Greenfield Park | — St-Hilaire | — Ste-Julie |
| — Lemoyne | — Otterburn Park | — Laprairie |
| — St-Hubert | — St-Damase | — Candiac |
| — Longueuil | — Ste-Madeleine | — Côte |
| — Boucherville | — Varennes | — Delson |
| — Brossard | — Vercheres | — Carignan |
| — Notre-Dame | — St-Roch | — Chambly |
| — Beloeil | — St-Antoine | — St-Bruno |
| — Contrecoeur | — St-Marc | — St-Basile le Grand |
| — Richelieu | | |

«S'il fallait écouter tous les groupes de citoyens, nous ne pourrions plus administrer»

—Le maire de Boucherville

par Marthe GAGNON

La pétition, signée par 400 citoyens qui s'opposent à la construction multifamiliale dans le vieux Boucherville, ne pèse pas lourd sur les épaules du maire qui pense avant tout à la rentabilité.

«S'il fallait écouter tous les groupes de citoyens, vous savez ces marchands d'illusions, nous ne pourrions plus administrer. Sur n'importe quel critère, ces gens croient, lorsqu'ils voient un champ libre, qu'il s'agit d'un espace vert. Je regrette mais il faut planifier. Et, le problème

actuel, c'est le logement.» Telle est la réponse du maire Yvon Julien aux revendications des citoyens.

Le parc industriel de Boucherville procure 4,500 emplois et, faute de logements, pas même 10 p. cent de ces travailleurs habitent la municipalité.

Le projet de construction de deux bâtisses de 60 unités de logements aux angles Montarville et Fort St-Louis, dans le secteur nord-ouest, répond aux besoins d'habitation créés par le parc industriel, explique M. Julien.

Ce projet, qui sera réalisé par l'entrepreneur Flora Construction Inc., a soulevé le mécontentement de citoyens du secteur du vieux Boucherville qui, lors de la récente semaine du patrimoine, ont crié au «viol des espaces verts».

Le maire Julien réplique: «Ce sont des considérations émotives. La ville de Boucherville a déjà fait plus qu'elle ne pouvait pour conserver les espaces verts. Depuis trois ans, elle a acheté un million, 500 mille pieds carrés de terrain pour en faire des parcs. Il y a des limites. Il

ne faut pas pousser le ridicule jusqu'à croire que tout ce qui est en friche doit être conservé».

Le projet de logements s'inscrit à l'intérieur du règlement de zonage adopté au début de 1973. A cette époque, un comité spécial formé de citoyens acceptait de travailler à «rezoner» le village du vieux Boucherville. Les conclusions de l'étude furent à l'effet qu'il ne fallait pas négliger la construction multifamiliale dans le secteur comme source de revenus essentielle pour alléger le fardeau fiscal des citoyens du vieux Boucherville.

Le maire précise: «Comme il faut refaire les infrastructures du village, dans le cadre du programme d'amélioration de quartiers, la seule façon de diminuer les coûts pour le contribuable est la construction de logements».

Le groupe des protestataires a fait parvenir des lettres au ministre des Affaires culturelles et ministre de l'Environnement dans lesquelles il s'oppose à la réalisation du projet de construction de logements.

Pour le maire de Boucherville, il n'est pas question de bloquer le projet. Bien au contraire...

Les garagistes de Longueuil vont accroître leur pression contre le règlement 75-701

par Gilbert LAVOIE

Convaincus que leur problème pourrait s'étendre un jour à tout le Québec, une quinzaine de garagistes de Longueuil, appuyés par l'Association Service Automobile, ont décidé jeudi dernier d'accroître leurs pressions pour forcer la ville à amender son règlement 75-701. La réglementation contestée interdit notamment l'installation de panneaux d'affichage à l'extérieur de la station-service, à l'exception de l'enseigne commerciale de la compagnie. Elle force aussi les garagistes à rentrer leurs machines distributrices de breuvage, leurs pneus et leurs produits pour la voiture à l'intérieur. Le président provincial de l'ASA, M. Augustin Lery, a participé à la rencontre organisée jeudi dernier à Longueuil par la section locale de l'organisme, rencontre qui n'a attiré cependant qu'une quinzaine des quelque 80 membres de la ville.

Décus de la faible assistance, les garagistes présents ont néanmoins décidé d'expédier une nouvelle copie de leurs griefs au maire de la ville, M. Marcel Robidas et au greffier, afin qu'elle soit déposée à la prochaine assemblée régulière du conseil. Ils sont également convenus de se présenter en plus grand nombre à cette assemblée. «Si ça ne marche pas, vous pourrez toujours parader avec vos camions-remorque autour de l'hôtel de ville, et fermer vos garages pendant trois jours», a enfin suggéré le procureur de l'ASA, M. Gilles Champagne.

La réalité des garagistes

«Les plaintes formulées contre le règlement municipal et l'attitude de la ville ont été nombreuses au cours de la réunion de jeudi dernier. Les représentants de l'ASA ont fait valoir notamment que la ville de Montréal avait adopté une législation similaire il y a quelques années, mais qu'elle l'avait ensuite adoucie.

Ainsi, la réglementation permet aux garagistes d'exposer les produits d'entretien pour la voiture et les pneus à l'extérieur, à condition que le tout soit propre, et ne dépasse pas certaines normes.

«Le règlement de Longueuil ne tient pas compte de la réalité des garagistes», ont soutenu jeudi soir

les membres de l'ASA. «Si le passant ne voit pas le prix que tu vends ton essence, il passe tout droit», a lancé un participant, en affirmant avoir vu ses ventes d'essence diminuer de 250 gallons par jour depuis l'application de la nouvelle réglementation.

C'est quand même avec beau-

coup de scepticisme que les garagistes de la Rive sud tenteront d'obtenir gain de cause à la prochaine assemblée du conseil. «On a déjà rencontré bien du monde à l'hôtel de ville, on a eu des beaux sourires, les plus beaux sourires, mais rien de plus», ont expliqué leurs représentants.

Les amendements proposés par l'ASA permettraient un maximum de trois affiches publicitaires par station-service, une machine distributrice à l'extérieur et la location d'une partie du terrain pour le stationnement de voitures et de camions.



En attendant les rénovations, à Laprairie

Les Québécois, c'est bien connu, ne sont pas forts en toponymie quand il s'agit de brasser des affaires. Quand les Américains unissent leurs efforts pour lancer une chaîne de «Harvey's» ou de «Macdonald», au Québec les membres d'une même famille se font concurrence côte à côte dans le même genre de commerce. «Le Coin du Hot Dog», «Le Roi du Hot Dog Steamer», «La Reine de la patate», quoi de plus original et de plus québécois dans une ville comme Laprairie qui se prépare à investir des sommes importantes pour la rénovation de son quartier historique.

Harcelés de comptes de taxes, les Longueuillois ont payé plus en 1975

par Denis LAVOIE

Le marché des obligations accordé une meilleure cote à Longueuil qu'à la CTRS. Pour deux emprunts identiques portant sur des émissions d'obligations de \$3 millions dans chaque cas, Longueuil a obtenu un loyer moyen de 10.8776 p. cent comparativement au 10.9603 p. cent pour la CTRS.

Longueuil offre donc un "attrait supérieur à la CTRS pour les investisseurs", affirme le courtier Pierre Comtois, de la firme Lévesque et Beaubien. Le syndicat dirigé par cette firme a arraché de justesse l'émission d'obligations de la Ville de Longueuil, ne devant le deuxième plus bas soumissionnaire (syndicat dirigé par Molson Rousseau et Cie) que par deux millièmes, soit 10.8776 contre 10.8778. Les prix offerts par ces deux firmes étaient respectivement de \$97.522 et \$97.75.

Le coût du loyer moyen que vient d'obtenir Longueuil est tout de même supérieur à ceux obtenus en 1975, qui étaient de 9.7143 p. cent et 10.5179 p. cent pour des émissions datées du 1er avril et de 1er décembre.

On anticipe par ailleurs une baisse du taux d'intérêt du marché des obligations cet automne. Ce moment serait alors plus propice pour la prochaine émission d'obligations que devra réaliser Longueuil, en date du 1er octobre. Cette dernière émission d'obligations pour 1976 porterait sur plus de \$5 millions d'emprunts à long terme. Il y aurait cependant pour \$3 millions attribuables à des refinancements, comme le précise le directeur des Finances de Longueuil, M. Léo-Paul Gagnon.

On est loin des taux d'intérêt d'autrefois, alors que vers 1945 l'exécutif de Longueuil put obtenir du 2.5 p. cent à 3.5 p. cent pour une émis-

sion d'obligations de \$1 million. Tout en se remémorant cette époque révolue, le directeur des Finances de Longueuil considère le prix obtenu comme satisfaisant.

C'est la même constatation qu'émet l'assistant-trésorier Jacques Turcotte dans sa présentation du rapport annuel du Service de la Trésorerie pour 1975.

Trésorerie

Outre la mention concernant les deux émissions d'obligations réalisées en 1975 et portant sur des emprunts à long terme de \$11.659.500, le rapport du Service de la Trésorerie signale que de fortes sommes placées à court terme "ont donné un revenu d'intérêts de quelque \$437.101.00".

Longueuil a donc réalisé un heureux bénéfice dans la planification de ses déboursés et recettes. Ceci serait imputable au fait que les contribuables se sont acquittés plus rapidement de leurs redevances en 1975. Mais il faut bien dire qu'ils furent "stimulés" par "l'expédition à huit reprises d'état de compte", mentionne le rapport de la Trésorerie de Longueuil.

Les entrées d'argent en 1975 ont été suffisamment rapides pour qu'on opère sans recourir à des emprunts temporaires, sauf pour le mois de janvier. Mais la Ville n'a dû déboursier que \$2.565 en intérêts sur emprunt temporaire.

La dette obligatoire

À la fin de juin 1976, la dette obligatoire de la ville de Longueuil était de \$84.040.514 soit 15.9 p. cent de l'évaluation imposable. La situation va changer avec les émissions d'obligations du 1er août et du 1er octobre, qui totaliseraient plus de \$8 millions.

Les six premiers mois de l'année furent marqués par une baisse de la dette obligatoire, occasionnée par des remboursements. Mais si on additionne les emprunts autorisés par la Commission municipale avant 1976, mais non encore effectués (\$13.7 millions), ainsi que les nouveaux emprunts autorisés au

cours des six premiers mois de l'année 1976 (\$3 millions), plus encore les règlements adoptés jusqu'au 30 juin 1976 (\$2 millions), mais non encore approuvés, la dette obligatoire atteindrait les 19.49 p. cent de l'évaluation imposable ou \$102.989.144.

Ces chiffres en date du 9 juillet

1976 proviennent du trésorier Jacques Paquin, et sont destinés à la Commission municipale du Québec qui en a fait la demande.

Avant d'atteindre le seuil critique des 20 p. cent que pourrait représenter la dette obligatoire comparée à l'évaluation imposable, Longueuil dispose encore d'une marge de \$2.684.762 comme "maximum de nouveaux emprunts", signale le rapport de M. Paquin.

Évaluation

Le surplus financier anticipé pour 1976 ne serait pas aussi bon qu'on aurait pu le croire, affirme le directeur des Finances de Longueuil, M. Léo-Paul Gagnon. En fait, on aurait été trop libéral dans les prévisions de l'augmentation de l'évaluation, la croissance réelle ayant été moins impressionnante que prévue.

Il y aura par ailleurs un réajustement de l'évaluation des propriétés à Longueuil, mais qui ne serait applicable qu'en 1978, le contribuable pourra donc respirer une autre année.

D'autres revenus sont par contre à prévoir pour 1976, dont celui de la nouvelle taxe sur les mutations de propriétés. Mais là, il faut attendre que l'Assemblée nationale adopte la loi promise dans le dernier budget Garneau.

On attend également après Québec pour profiter d'un programme fédéral octroyant \$1.000 par nouveau logement construits dans une municipalité pour des développements à forte densité. Longueuil pourrait aller chercher la plus de \$1 million, si Québec se décide à signer l'entente en question.

Cette manne de dollars que fait miroiter Ottawa pourrait être appliquée à la réduction des emprunts, laisse entendre le directeur des Finances de Longueuil.

Laprairie décroche un meilleur taux que Longueuil

per Denis LAVOIE

Le loyer de l'argent devant descendre à l'automne, plusieurs importantes émissions d'obligations seront effectuées prochainement par des municipalités de la Rive sud.

Entre-temps, la ville de Laprairie a pu décrocher un meilleur taux que la ville de Longueuil pour une émission d'obligations de \$406.000 datée du 1er août 1976. C'est la firme McNeil, Mantha Inc., qui a présenté la soumission la meilleure avec un coût de loyer moyen de 10.8123%.

St-Hubert

La ville de Saint-Hubert s'apprête pour sa part à une émission d'obligations portant sur une somme de plus de \$6 millions. On compte sur une fluctuation favorable dans le marché les obligations en devantant la campagne des obligations du Canada, pour obtenir un taux intéressant.

Il s'agira d'une deuxième émission d'obligations pour

Saint-Hubert cette année, qui avait obtenu de 10.25% à 10.50% pour une émission d'obligations de \$4.264.000 datée du 15 avril dernier, alors que le marché était plutôt difficile.

Saint-Hubert sera la seule grosse ville de la région montréalaise à se présenter sur le marché des obligations à cette époque de l'année. Mais Sherbrooke et Beloeil seront également dans la course, pour des émissions de \$7 et \$1.6 millions datées du 1er septembre. Et Longueuil suivra pour plus de \$5 millions.

A Beloeil

Les soumissions seront ouvertes le 9 août à Beloeil et à Saint-Hubert.

Pour Beloeil, il s'agira également d'une deuxième émission d'obligations pour la présente année. En effet, une émission d'obligations totalisant \$1.763.000, datée du 1er février a été effectuée pour un coût de loyer moyen de 10.9166%.

Service A LA CARTE
la presse
RIVE SUD
Tél.: 285-7233

Centre dentaire Charles Lemoine
Dr L. Bertrand D.M.D. et Dr G. Binette D.M.D.
CHIRURGIENS DENTISTES
vous informant de l'ouverture
de leur bureau
100 Place Charles Lemoine
Suite 260, Métro Longueuil
Téléphone 674-1504
Lundi au vendredi : 8 a.m. - 9 p.m.
Samedi et dimanche : 10 a.m. - 3 p.m.

Métro sud perd \$1,000 par jour à cause de la grève

Tout porte à croire que les 200 employés syndiqués (CSN) de la compagnie de transport Métropolitain provincial viendront joindre leurs confrères de Métropolitain Rive Sud, sur le piquet de grève, dressé depuis plus d'une semaine.

Sur la Rive sud, la situation n'a pas changé. Aucune rencontre n'a eu lieu entre les deux parties. Même si les Jeux olympiques ont débuté, la compagnie n'en reste pas moins sur ses positions.

Dans les milieux syndicaux, on doute fort qu'il y ait un rapprochement entre les employés de Métropolitain provincial et la partie patronale, lors de la rencontre ultime, demain. À cet endroit, le

droit de grève sera acquis le 26 juillet. La semaine dernière, la CSN a dû retenir ses troupes de peur qu'elles ne déclenchent la grève dans l'illegalité.

Au cours d'une entrevue téléphonique, le gérant de Métropolitain Rive sud, M. Marcel Crevier confiait que la compagnie perd \$1,000 à chaque jour de grève. Si le conflit se prolonge, il sera difficile de reprendre les clients perdus.

Toujours selon M. Crevier, l'augmentation de tarif qui suivra la signature de la convention collective entraînera automatiquement une perte de la clientèle de 2 p. cent.

À venir jusqu'à maintenant, la compagnie Métropolitain provincial a fait à ses

employés des offres identiques à celles de Métropolitain Rive sud: \$20, \$20 et \$15 sur le salaire de base. Les employés gagnent, toutefois, \$4 de moins que ceux sur la Rive sud qui, eux, réclament la parité avec la commission de transport de Laval.

C'est cette semaine que l'on connaîtra la réaction des employés de Métropolitain provincial aux dernières offres de la compagnie.

Si cette réaction est négative, la grève sur la Rive sud prendra une nouvelle tournure. Les deux syndicats formeront un front commun.

M. Crevier avoue qu'il attend avec anxiété les résultats

de la prochaine séance de négociations chez Métropolitain provincial.

Rappelons que la grève des employés de Métropolitain Rive sud touche 10,000 usagers.

SPECIAL 60 CAMIONS USAGÉS

Boite 18 pieds de 1963 à 1970

Pour un meilleur achat appelez:

J.-P. LECLAIRE
RICHLER TRUCK CENTRE

*600, Côte de Liesse, Montréal
342-3220

Le Centre du Portage

Le fils du maire Bavota gagne le concours

par Gilbert LAVOIE

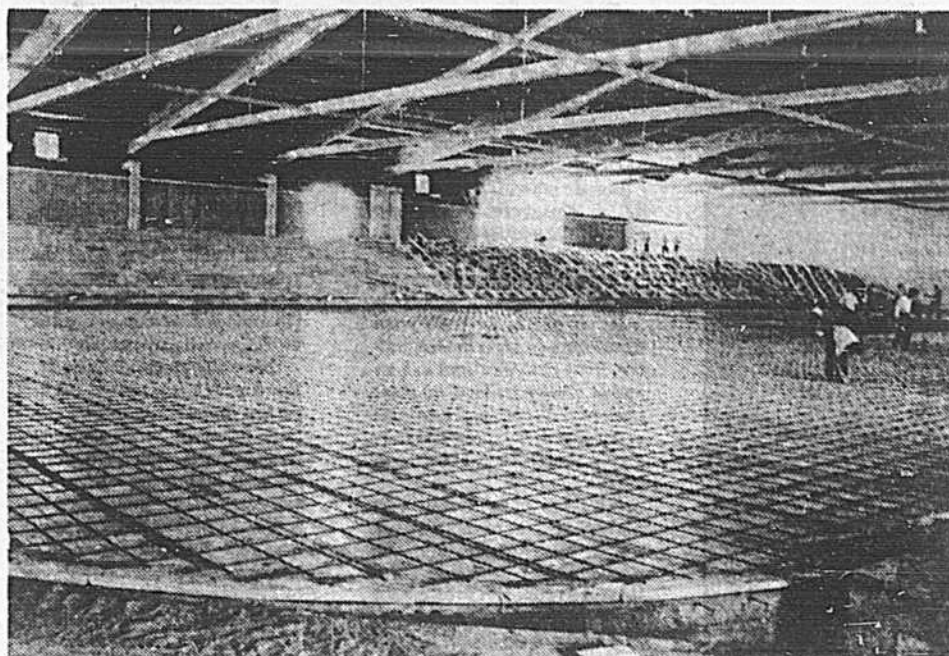
Situation pour le moins hors de l'ordinaire, c'est le fils du maire de Sainte-Catherine, Christian Bavota, âgé de 16 ans, qui a gagné le concours organisé par les municipalités de Saint-Constant, Candiac et Sainte-Catherine pour trouver un nom à leur nouvel aréna intermunicipal.

Le Centre du Portage, tel sera le nom de l'édifice qui doit ouvrir ses portes le 17 septembre. Un concours avait été organisé auprès des étudiants des écoles élémentaires de la région, et quelque 2,000 noms avaient été suggérés aux membres du jury composé en principe des maires et d'un conseiller des trois municipalités, de même que du gérant de l'aréna, M. Louis Hurtubise. Le maire de Sainte-Catherine, M. Constant Bavota, s'est désisté du jury pour permettre aux membres de sa famille de participer au concours. "J'ai pour principe que tout le monde doit pouvoir participer, autant pour les bons que les mauvais coups", a-t-il expliqué en admettant néanmoins qu'il avait été un peu gêné et se rendant compte que la suggestion de son fils avait été retenue.

Un prix de \$125 a été décerné au jeune Bavota pour avoir pensé au nom gagnant. Le Centre du Portage doit rappeler le portage

effectué sur le fleuve à la hauteur de Sainte-Catherine par les coureurs des bois et les voyageurs qui se dirigeaient vers

l'ouest en canots. La rivière St-Régis qui coule à l'arrière de l'aréna, s'appelait autrefois la rivière du Portage.



Les ouvriers travaillent actuellement à la construction de l'intérieur de l'aréna, qui doit ouvrir ses portes le 17 septembre.

L'aréna intermunicipal de Saint-Constant, Candiac et Sainte-Catherine est maintenant presque complété; il offrira une glace aux sportifs de la région, et 800 sièges aux spectateurs. Un règlement d'emprunt de \$1,350 million a été adopté pour le financement de sa construction, et chacune des trois villes s'est engagée pour une somme de \$450,000.

Delson
devra louer

Du côté de Delson, où le conseil avait refusé d'embarquer dans le projet intermunicipal des villes voisines, il faudra vraisemblablement attendre quelques années encore avant que la municipalité ne se dote de son propre aréna. Le maire, M. George Gagné, a fait savoir que le projet avait été abandonné pour le moment, Delson ayant négocié des taux de location de glace intéressants à Laprairie. Des sources dignes de foi permettent cependant de croire que le conseil a rencontré une hostilité marquée de la population à son projet d'aréna. De plus, les élections auront lieu dans un peu plus d'un an à Delson, et on aurait préféré retraiter sur un projet aussi controversé.

Si vous désirez acheter une voiture neuve!

VOUS DEVEZ LIRE CE QUI SUIT?



- ☐ Une surtaxe sur la pesanteur sera effective à partir du 1er août 1976.
- ☐ L'augmentation sur les modèles 1977 sera d'un minimum de 6%.
- ☐ Un boni en argent comptant de \$200 sera versé à toute personne qui achètera d'ici le 31 juillet 1976 une Monarch 1976 chez Pierre Brault Automobile.
- ☐ Nous avons en inventaire plus de 300 modèles.

CHEZ

PIERRE

BRAULT

AUTOMOBILE LTEE

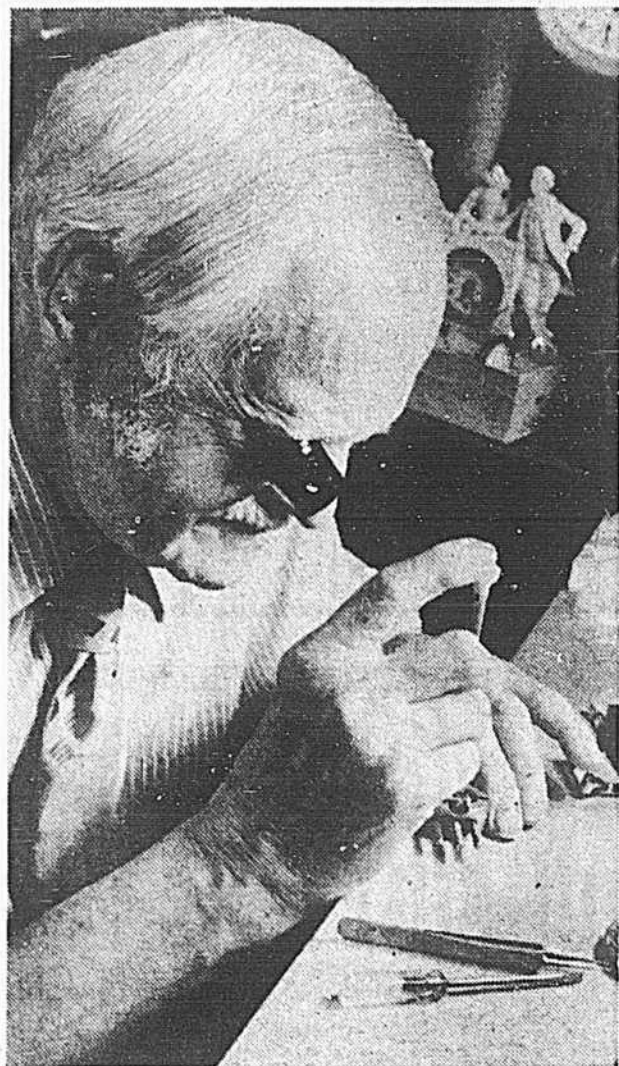
142 BOUL. TASCHEREAU

GREENFIELD
PARK

671-6115

Joseph-Albert Bouchard

Ausculter le ventre des horloges, une passion qui dure depuis 50 ans



par Martha GAGNON

Fier de pouvoir écrire à côté de sa signature, les lettres B.M.H., "Bijoutier Maître Horloger", Joseph-Albert Bouchard, à 72 ans, suit toujours le mouvement des horloges.

Il fait partie de cette race d'horlogers en train de disparaître, dont chaque client est un ami et chaque horloge, un objet personnel. Il fait aussi partie de cette génération pour qui l'argent n'est pas tout, ni même la gloire.

Il a les signes extérieurs du Maître: des yeux encore vifs — il ne porte pas de lunette —, des mains agiles et sûres malgré une jointure rapportée, suite à un accident de travail. A ce sujet, M. Bouchard explique: "Grâce à cet accident, j'ai appris à me servir de ma main gauche aussi bien que la droite. Je travaille deux fois plus vite".

A l'âge de 16 ans, Joseph-Albert Bouchard quitte le Saguenay, son lieu d'origine, pour se trouver un métier: il s'engage chez Grothé & Fils, sur la rue St-Laurent, à Montréal. C'est là qu'il apprend à devenir horloger: et quel horloger! Il exerce le même métier depuis plus de 50 ans. Une vraie vocation, selon ses propres termes.

Aujourd'hui, à 72 ans, il n'a pas quitté le marché du travail. Il lui arrive d'être assis devant sa table de réparations durant 49 semaines en ligne, et de voir pas-

ser entre ses mains 17,050 montres de toutes sortes. Il est à l'emploi d'une bijouterie de Place Desormeaux à Longueuil.

Avec ironie, il vous dira: "Je prépare ma retraite... tranquillement. J'ai un véritable atelier de réparations dans mon sous-sol et les clients ne manquent pas".

Une visite au domicile de M. Bouchard, à Greenfield Park, permet de constater que les collectionneurs de vieilles horloges se sont donnés rendez-vous chez lui, pour faire remonter les ressorts usés. Ils sont tellement usés que notre Maître horloger doit, quelques fois, fabriquer lui-même ses pièces.

Très réticent à accorder une entrevue, M. Bouchard raconte: "A l'automne dernier, j'ai été victime d'un vol à main armée. Les bandits après avoir séquestré mon épouse m'ont obligé à ouvrir le coffre-fort pour s'envoler avec tous mes bijoux, une valeur de \$24,000. Depuis ce triste événement, je suis sur mes gardes. Vous savez, le cancer des bijoutiers, c'est le vol. J'ai déjà travaillé pour mon propre compte à Cartierville et j'ai dû fermer boutique à cause des voleurs. On ne voulait plus m'assurer".

Il existe très peu d'horlogers et la venue sur le marché de la fameuse montre à quartz les fera disparaître complètement.

"Les écoles modernes ne forment pas des horlogers mais des 'time techniciens', des techni-

ciens du temps qui n'auront qu'à changer les batteries des montres", M. Bouchard affirme que d'ici une dizaine d'années, la montre conventionnelle ne sera plus dans les vitrines des bijouteries.

"Le métier d'horloger est extrêmement exigeant. Les jeunes manquent de volonté. Mon secret durant cinquante ans a été le suivant: pas d'abus. Chaque matin, je pouvais regarder mes deux mains sans inquiétude, sans crainte de les voir trembler. J'ai la conscience professionnelle du chirurgien".

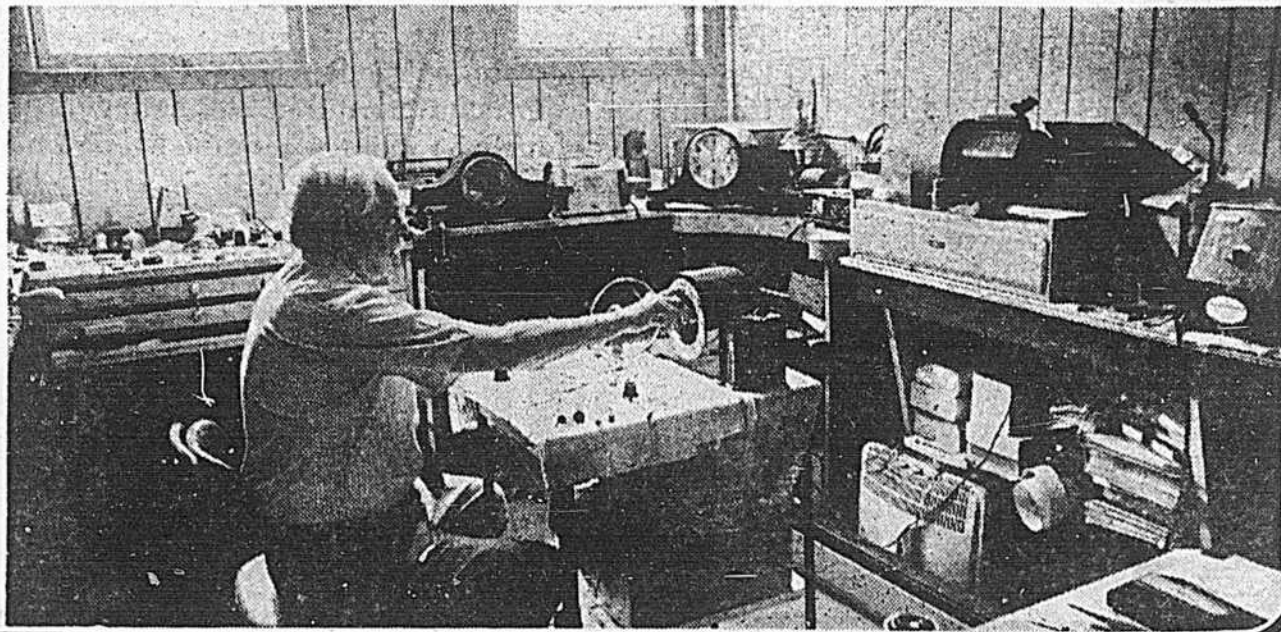
Avec regret, M. Bouchard parle de la disparition prochaine de son métier: "Les bijouteries s'arrachent les horlogers. Si, à mon âge, je peux encore travailler, c'est significatif. La relève est absente".

Pourquoi toute une vie à regarder à la loupe le ventre des horloges? M. Bouchard répond: "Vous ne pouvez pas comprendre. Il y a tellement de vie là-dedans. Souvent, la nuit, je reviens en rêve les roues dentelées". Lorsqu'il a débuté, M. Bouchard gagnait \$4 par semaine. Maintenant, il parle du plaisir qu'il a à travailler à l'air conditionné, dans un atelier qui n'est plus situé dans l'arrière-boutique mais tout près du comptoir de vente de la bijouterie.

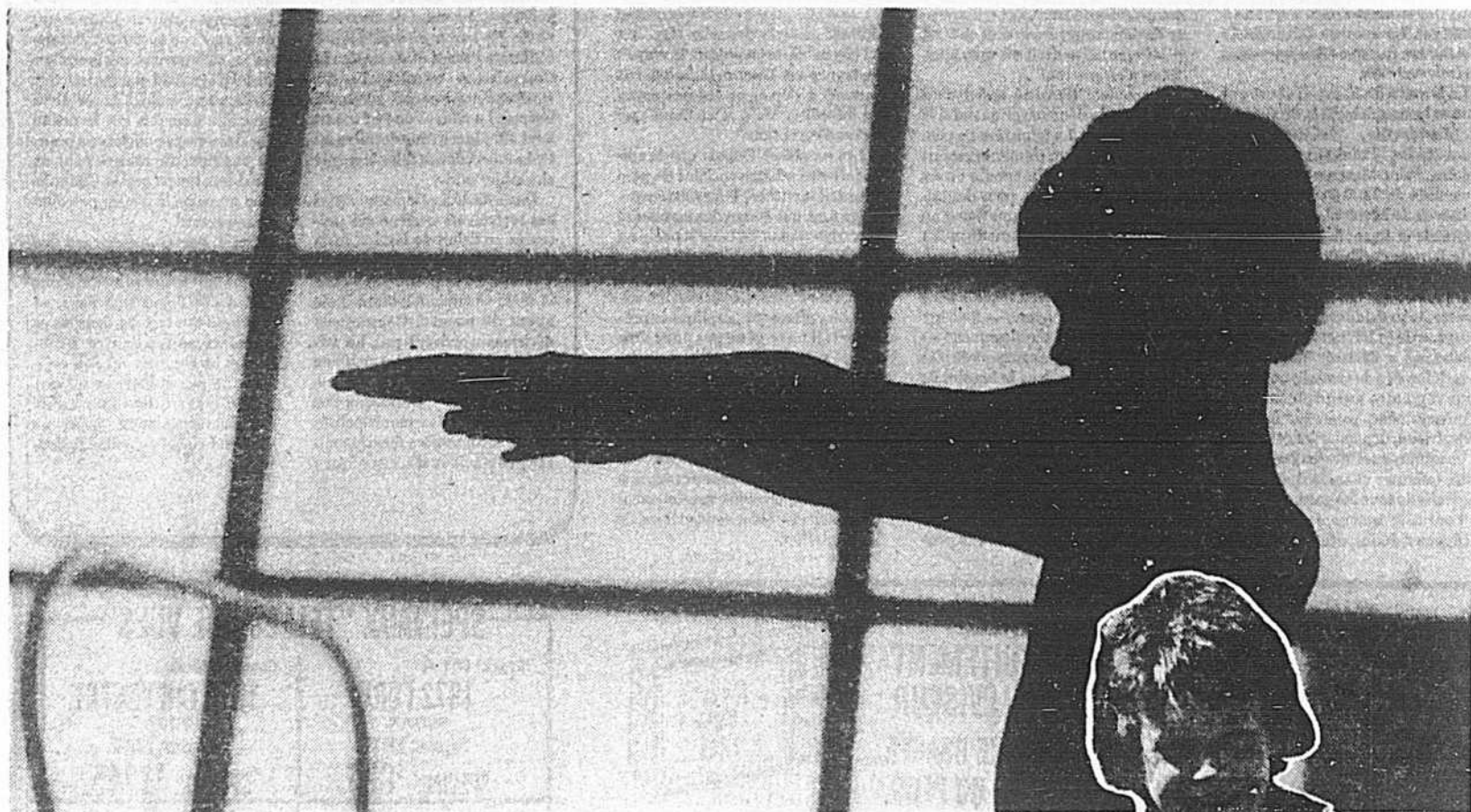
"Mes cheveux blancs inspirent confiance", dit-il avec orgueil.

A l'oeuvre...

Dans son atelier, Joseph-Albert Bouchard prépare sa retraite à 72 ans... Il s'est installé chez lui un véritable atelier de réparations.



CET ÉTÉ, JE NE VEUX RIEN MANQUER



LA PRESSE, ÇA COÛTE PAS CHER ET... ON M'EXPLIQUE TOUT

UN SPÉCIAL POUR LES OLYMPIQUES

**LA PRESSE
À DOMICILE**

du lundi au samedi

(payable à l'avance)

13 semaines \$13.00

Dépêchez-vous, cette offre se termine fin juillet.

TÉLÉPHONEZ À

la presse

285-6911

Sur semaine de 8h à 19h30 et le samedi de 8h à 16h.



REVUE MARDI 20 JUILLET 1976

"ON PEUT PAS FAIRE AUTREMENT"

8,251 assistés sociaux

par Martha GAGNON

Sur la Rive sud, le ministère des Affaires sociales distribue des prestations, chaque mois, à 8,251 assistés sociaux.

Telles sont les dernières statistiques fournies par les bureaux locaux de Saint-Hubert, Taillon et Montval. Le nombre des assistés sociaux est presque identique dans les trois secteurs:

Le bureau de Saint-Hubert qui groupe les municipalités de Beauciel, McMasterville, Saint-Amable, Saint-Basile, Saint-Bruno, Saint-Hilaire, Saint-Marc et Sainte-Julie a une liste de 2,839 assistés sociaux; le bureau de Montval, soit Candiac, Laprairie et Grenfield Park, 2,800 et le bureau de Taillon, Longueuil, 2,750.

En remettant ces statistiques à la Presse, le président du comité de citoyens de la Rive sud, M. André Duchesnes a déclaré: "Nous sommes débordés de travail; nous devons répondre aux problèmes de déménagement, payer les factures d'électricité, dépanner les gens dans le besoin, recueillir des jeunes en fuite, informer et surtout, défendre les droits de tous ces gens."

Tout récemment, le comité de citoyens a dû faire face à de nom-

breux problèmes de déménagement ou plutôt à l'éternel problème du déménagement.

M. Duchesnes explique: "Avec la nouvelle loi d'aide sociale, le ministère impose une limite de \$150 pour le déménagement d'un assisté social. Connaissez-vous beaucoup de compagnies de transport qui acceptent de déménager les gens à ce tarif, peu importe l'endroit où vous allez. Et, ce n'est pas tout".

Il ajoute: "L'assisté social n'est plus libre de déménager quand il le juge à propos. Le ministère ne consent à payer son déménagement que dans les cas d'incendie ou de tremblement de terre, pour des raisons de santé sur présentation d'un avis écrit du médecin ou dans les cas où le propriétaire met le locataire à la porte".

Les sept travailleurs bénévoles du comité de citoyens — ils sont tous handicapés physiquement — ont assuré le déménagement de plusieurs personnes dans le besoin. Ils ont fourni l'aide matérielle nécessaire.

M. Duchesnes raconte qu'une dame s'est plainte "d'avoir été déménagée comme des cochons. Les objets volaient d'un bord à l'autre".

Au cours de l'automne, le comité de citoyens de la Rive sud se pro-

met de faire de nouvelles pressions auprès du ministère des Affaires sociales pour trouver des solutions à cette "plaie" qui revient à chaque année: le déménagement des assistés sociaux.

Le transport est une autre préoccupation du comité. Selon M. Duchesnes, les gens malades, ceux qui doivent recevoir des soins réguliers à l'hôpital ne trouvent pas le moyen de transport. Encore là, le comité consent à dépanner les personnes en difficulté. Mais, il ne s'agit que de cas d'exception.

Les meubles? Depuis que le ministère des affaires sociales ne paie plus les meubles, les assistés sociaux font des demandes au comité de citoyens pour trouver le poêle ou le réfrigérateur dont ils ont besoin.

Le comité de citoyens de la Rive sud reste l'un des organismes sociaux les plus actifs, explique le président. Il ne se gêne pas pour dire que la majorité des autres associations travaillent en vase clos, empiètent les dossiers, sans poser de gestes concrets.

En septembre, le comité de citoyens entend mettre l'accent sur l'action politique. Des personnes seront nommées tout spécialement pour défendre les revendications de la population.

Saint-Lambert et Brossard votent la fusion de leur police

par Gilbert LAVOIE

Décues de la lenteur du gouvernement à se prononcer sur leur projet de fusion des forces policières, les villes de Brossard et de Saint-Lambert ont décidé d'aller de l'avant et de mettre la Commission municipale du Québec devant un fait accompli. Brossard a adopté un règlement à cet effet la semaine dernière, et Saint-Lambert devait faire la même chose hier soir.

Des avis de motion annonçant ces règlements avaient été présentés au début de février, mais on attendait la décision de la Commission de police du Québec et de la Commission municipale avant de bouger. Comme ces décisions n'arrivent pas, les villes ont résolu d'agir. Le maire de Saint-Lambert, M. Robert Smiley, a révélé à LA PRESSE que des représentants des municipalités iront rencontrer les fonctionnaires provinciaux d'ici quelques

semaines afin de les amener à se prononcer rapidement sur la décision des deux villes.

En théorie, la Commission municipale peut attendre aussi longtemps qu'elle le désire avant de donner son accord ou de rejeter un règlement municipal; c'est ce délai éventuel que Brossard et Saint-Lambert veulent éviter. Il va sans dire toutefois que la fusion des deux corps policiers ne pourra pas devenir réalité tant et aussi longtemps que la Commission municipale n'aura pas donné son accord.

Selon certaines sources, les autorités provinciales ne sont pas favorables au principe d'une fusion des forces policières, et préfèrent que l'un des deux corps policiers annexe l'autre. Brossard et Saint-Lambert ont déjà rejeté cette possibilité, et lui ont substitué la création d'un comité intermunicipal pour diriger un éventuel corps de police fusionné.

OFFRE
VACANCES

OBTENEZ
GRATUITEMENT
UN TÉLÉVISEUR

À L'ACHAT D'UNE VOITURE USAGÉE
D'UNE VALEUR DE \$1500 OU PLUS.



GRAND CHOIX DE VOITURES USAGÉES

Stock: R-12 1974 IMPALA CUSTOM 2 portes, tout équipée. Régulier: \$3600 SPECIAL: \$3495.	Stock: 455A 1974 VEGA HATCHBACK 4 cylindres, 4 vitesses, radio. Régulier: \$2500 SPECIAL: \$2195	Stock: 865-A 1975 OLDS DELTA ROYALE 2 portes, tout équipée. Régulier: \$4750 SPECIAL: \$4495.	Stock: 993-A 1973 PARISIENNE BROUGHAM 4 portes hardtop, tout équipée, air climatisé. Régulier: \$2900 SPECIAL: \$2795.	Stock: 679-A 1971 BUICK SKYLARK 2 portes hardtop, tout équipée. Régulier: \$1900 SPECIAL: \$1745.
Stock: 843-A 1973 CHRYSLER NEWPORT 2 portes hardtop, tout équipée. Régulier: \$2900 SPECIAL: \$2895.	Stock: 1035-A 1974 CORVETTE Entièrement équipée, jaune intérieur noir. Régulier: \$3000 SPECIAL: SUPER \$3250.	Stock: 954-A 1974 FORD LTD 2 portes, tout équipée, stéréo. Régulier: \$3600 SPECIAL: \$3250.	Stock: 485-A 1974 OLDS DELTA ROYALE 2 portes hardtop, tout équipée, stéréo, toit vinyle. Régulier: \$3900 SPECIAL: \$3795.	Stock: 912-A 1975 CHEVROLET BELAIR Sedan, tout équipée, air climatisé. Régulier: \$3900 SPECIAL: \$3650

À CINQ MINUTES DU PONT CHAMPLAIN

GIBEAULT
AUTOMOBILES Ltée

150 BOUL. TASCHEREAU
LA PRAIRIE
659-5471

SÉCIAUX "TELLES QUE VUES"

Stock: 861-A

1972 FORD SEDAN

Régulier: ~~\$1575~~

SPECIAL: **\$895.**

Stock: 823-A

1973 CHEVROLET VEGA

Régulier: ~~\$1250~~

SPECIAL: **\$1245.**

Stock: 963-A

1972 CHEVROLET

Régulier: ~~\$1175~~

SPECIAL: **\$1195.**

Stock: 701-A

1971 CHEVROLET

Régulier: ~~\$1000~~

SPECIAL: **\$995.**

Stock: Stock: A-20

1970 OLDSMOBILE

4-4-2

Régulier: ~~\$1100~~

SPECIAL: **\$1095.**

Stock: 664-A

1968 OLDSMOBILE

CUTLASS 4 portes sedan.

Régulier: ~~\$775~~

SPECIAL: **\$595.**

Stock: 471-A

1970 PONTIAC

FAMILIALE

Régulier: ~~\$1000~~

SPECIAL: **\$895.**

Stock: 089-A

1971 PONTIAC

Régulier: ~~\$1000~~

SPECIAL: **\$995.**

Stock: 913-A

1969 MUSTANG

Régulier: ~~\$775~~

SPECIAL: **\$595.**

Stock: 818-A

1971 COUGAR

Régulier: ~~\$775~~

SPECIAL: **\$745.**

- CHEVROLET
- OLDSMOBILE
- CENTRE DU CAMION
- LOCATION À LONG TERME

LES GALERIES TASCHEREAU

719, boul. TASCHEREAU

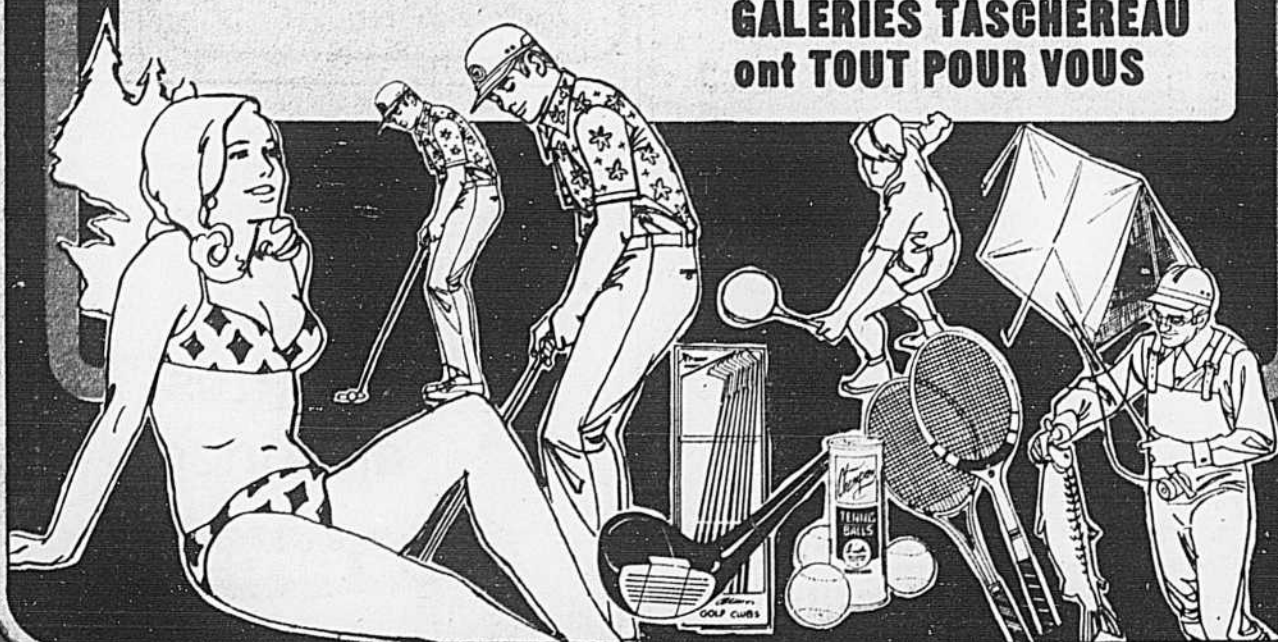
GREENFIELD PARK

GRANDE VENTE D'ÉTÉ SUR LA PROMENADE

JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI
22 - 23 - 24 JUILLET

A NOTER QUE
LE CENTRE D'ACHATS
SERA OUVERT
jusqu'à 9:30 p.m.
du 19 au 28 juillet

DÉPÊCHEZ-VOUS,
STATIONNEZ-VOUS
C'EST UN RENDEZ-VOUS
car les
GALERIES TASCHEREAU
ont TOUT POUR VOUS



60 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

Désourdy l'emporte après avoir contesté à Québec

par Denis LAVOIE

Ce n'est qu'après avoir logé une contestation auprès du ministère des Affaires municipales que l'entreprise Désourdy Construction Ltée aurait finalement pu décrocher un contrat de plus de \$1 million pour la réfection du pavage de plusieurs rues de la ville de Longueuil.

Bien qu'étant le plus bas soumissionnaire, la firme Désourdy avait vu rejeter sa soumission, jugée non conforme par les ingénieurs de Longueuil, le conseil municipal ayant alors adjugé le contrat à Nord Construction.

Cependant, le plus bas soumissionnaire a réagi promptement en adressant un télégramme au ministre des Affaires municipales. Le règlement d'emprunt de

Longueuil fut donc bloqué à la Commission municipale du Québec, jusqu'à ce que se tienne une rencontre à Québec pour régler le fond du litige.

Or, les officiers des Affaires municipales auraient finalement jugé qu'on a eu tort de rejeter la soumission de Désourdy Construction Ltée, sous prétexte qu'une formule devant engager le conseil d'administration de l'entreprise n'avait pas été complétée. L'entreprise en question offrait par ailleurs toutes les garanties requises, y compris cette fameuse résolution engageant le CA de l'entreprise.

Le conseil de Longueuil devait donc rescinder hier soir la résolution qui accordait à Nord Construction le contrat pour la réfection de pavage, puisque la firme

Désourdy, qui avait présenté une soumission inférieure de \$70,000, a eu gain de cause dans sa contestation.

Le soumissionnaire qui s'était vu frustrer de décrocher un contrat aussi important alors qu'il avait présenté la meilleure offre, soutenait qu'il ne s'agissait que d'une "niaiserie", signalant que le conseil municipal avait peut-être procédé trop rapidement à l'adjudication du contrat, car le tout fut fait séance tenante, le conseil ayant jugé que Désourdy Construction Ltée n'avait pas présenté une soumission conforme. Le contrat avait alors été accordé à Nord Construction.

Hier soir, le conseil devait se raviser pour accepter en bonne et due forme la soumission de Désourdy comme étant la plus basse et conforme.

cette semaine

Concert

Le troisième de la série des ateliers-concerts aura lieu le jeudi 22 juillet à 20h 30 à l'auditorium du campus St-Lambert-Longueuil au 900, Riverside Drive à St-Lambert. Le trio Da Capo interprétera les oeuvres suivantes: Trio en do majeur de Joseph Haydn, Trio en do mineur — opus 1 no 3 — de Beethoven et Trio en sol mineur — opus 26 — de Dvorak.

Théâtre

Le Théâtre du Horla de St-Bruno présente "Gérard, c'était son nom à Gérard mon mari", une comédie de Pierre Duceppe, avec Léo Munger, Daniele Panneton, Yvon Dumont et Marcel Gauthier. Les représentations sont à 20h 30 du mardi au samedi inclusivement et l'admission est de \$2.00. Le théâtre est situé au 15, rue Des Peupliers, à côté du lac du village.

Boucherville-Guadeloupe

Le samedi 24 juillet à 20h30, à l'aréna Pierre-Laporte au 500, Rivière-aux-Pins à Boucherville, soirée de fraternité

Boucherville - Guadeloupe organisée par la Commission d'échange et de coopération de Boucherville. L'admission est de \$2.50 par personne et on paie ses consommations. La première partie de la soirée sera consacrée au folklore québécois et la deuxième au folklore de la Guadeloupe, puisqu'une troupe présentera son spectacle. Pour information Mmes Suzanne Trudeau au 655-9919 ou Monique Lémire au 655-4832.

On danse dans mon quartier

La semaine prochaine, le mardi 27 juillet, ce sera au tour du secteur Fatima. On dansera au parc Jean-Louis au 155, rue Hémond à Longueuil. Comme toujours la soirée sera animée par M. Aurèle Saintoine et sa disco-thèque mobile.

Festival de Théâtre pour enfants

Ce festival aura lieu du vendredi 13 août au jeudi 19 août à Longueuil. Le but de ce festival est de sensibiliser les enfants à l'expression théâtrale en leur présentant des spectacles de qualité présentés

par des troupes de toutes les régions du Québec, mais plus particulièrement de la région. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le Service des Loisirs au 670-1410.

Soirée "olympique"

Cette soirée aura lieu ce soir à Beloeil. Des athlètes russes, mexicains et belges, après avoir visité la région, prendront part à un souper canadien à 18h, suivi, à 20 heures, d'une soirée dansante sur le Domaine culturel à proximité de La Grange. La soirée dansante est gratuite, mais le coût pour le souper est de \$5.00. Il est possible qu'il ne reste plus de billets, mais on peut s'informer en téléphonant au service de récréation de la ville.

À Terre des Hommes

Les Compagnons de la Romance, une troupe de la Rive sud, se produira le samedi 24 juillet à 20h au Kiosque international de Terre des Hommes. Ce concert est gratuit et on y présentera des extraits d'opéras, d'opérettes, de comédies musicales et de musique de film.

PETITES annonces

101 Propriété à vendre

Beloeil, cottage 4g avec cachet, salle à manger, 3 grandes chambres, arborescences, sous sol 8 pieds. \$30,000. M.L.S. Suzanne Blumens. 655-1378 655-3309 LE PERMANENT, courtiers

CHAMBLY maison 24x44, façade en pierre et aluminium, 3 chambres à coucher, salon, cuisine et salle isolée, porte patio. 10,000 pi. ca. terrain. 658 2009.

171 Commerces à vendre

COMMERCE Rive sud, pâtisserie charcuterie cause départ pour informations Suzanne Blumens, M.L.S. 655-1378 655-3309 LE PERMANENT, courtiers

521 Articles de ménage

Mobilier de salon style contemporain avec tapis, table de marbre, lampes, cadres et tentures 655-7127.

559 Terre à jardinage, pelouse

TERRE NOIRE
Terre à mélanger, Terre à jardinage, Tourbe, Terrassement, Nivelage, Pierres de toutes sortes, Engrais naturels. 655-3908, 655-5133.

659 Cartes professionnelles Avocats, notaires, médecins, chiros

Denturologiste, fabrication et réparation de prothèses dentaires à Brossard, 672-6771.

940 Autos à vendre

MGB Blanche, tout équipée, 1974, 9,700 miles. \$3,500. Demandez Claude. 679-9353 ou 679-5983.

301 Appartements à louer

121 Propriétés commerciales Industrielles (achat, vente, échange)



Parcs industriels
Locaux à louer

ST-JÉRÔME
BOISBRIAND
(St-Thérèse ouest)

LONGUEUIL
Voie d'évitement
du C.N. (Siding)

LAVAL
Modules pour plusieurs
locataires, de

3,000 à 87,000 pi car.
110 — 220 — 550V

Occupation
immédiate
ou prochaine

— Au niveau des camions
— Hauteur libre 18 pieds
— Gicleurs — Isolation
— Chauffage au gaz
— Bureaux selon besoins
— Veste stationnement gratuit

JACQUES KIMPTON

382-6760

ROCK INDUSTRIELS

Commission assurée
aux courtiers

301 Appartements à louer

611 Femmes et filles demandées

Miss 500

SPÉCIALISTES EN RECRUTEMENT

SECRÉTAIRES
DACTYLOS
"KEYPUNCH"
PERSONNEL DE
COMPTABILITÉ
OPÉRATRICES DE
MACHINES
COMPTABLES
aucuns frais à la candidate

RIVE SUD
426 Victoria, St-Lambert
288-3500
Mercredi et jeudi
8 pm à 6 pm
SIÈGE CENTRAL
825 Président Kennedy
suite 1607
LUNDI au VENDREDI
9H AM à 5H PM
288-3500

938 Autos — Camions demandés

NOUS PAYONS
JUSQU'À '25

pour vieilles autos
Meilleur prix pour
voitures importées
Remorquage gratuit
et rapide

SCRAP METAL 632-1741

Vous cherchez un Logement?

652-9901

\$190 et plus taxes électricité, chauffage inclus



FAIRE ÉQUIPE
AVEC
LES PETITES
ANNONCES,
C'EST UN
PLACEMENT SÛR
la presse
285-7111

ne manquez
pas le bateau

utilisez les
petites
annonces

la presse

285-7111

Les services ambulanciers du Richelieu seront réorganisés

par Hélène CHANTAL

Les services ambulanciers causent présentement bien des problèmes à certaines municipalités de la Rive sud. Pour ce faire, les représentants des villes de Chambly, Carignan, Richelieu, Notre-Dame et Marieville se sont réunis pour en discuter.

Suite aux nouvelles normes gouvernementales très strictes concernant le matériel, les servi-

ces, beaucoup de compagnies d'ambulance se trouvent obligées de cesser leurs services avec des préavis trop brefs.

Les municipalités de la région veulent agir et assurer une solution de continuité. Dans la but de prendre en main l'organisation territoriale de ce service, des appels d'offres ont été demandés.

Ceux-ci seront par la suite

analysés par le comité conjoint. Ce qui ressort présentement des réunions est que la compagnie choisie offrira largement des garanties de qualité et de quantité et ce à des prix abordables.

La décision sera prise au début d'août et il est fort probable que les résultats découlant de cette action placent la région du CLSC Richelieu à la tête des régions du Québec, en ce qui a trait aux services d'ambulances.

Normand Laplante, nouveau principal d'André-Laurendeau

Les feux sont faits: M. Normand Laplante est le nouveau principal de la polyvalente André-Laurendeau.

Ancien directeur du collège de Longueuil, M. Laplante devient aujourd'hui le successeur de Mme Marie-Thérèse Gustin.

Dans le contexte actuel, cette nomination était attendue avec impatience. Parents et professeurs étaient anxieux de connaître l'homme à qui incomberait la lourde responsabilité de remettre de l'ordre à André-Laurendeau.

Cette nomination en a surpris plusieurs. Jamais le nom de M. Laplante n'a été mentionné dans les

rumeurs qui ont circulé avant l'annonce officielle par la Régionale de Chambly.

Avec l'arrivée de M. Normand Laplante, le dossier de la polyvalente André-Laurendeau est clos. Il faut maintenant s'attendre à un nouveau style de leadership.

Lors de sa dernière assemblée, la Régionale a procédé à la nomination du principal de la future polyvalente de St-Bruno qui, comme le prévoit le ministère de l'Éducation, entrera en fonction, un an avant la fin de la construction de l'école. Il s'agit de M. Jean-Guy Lamoureux qui occupait auparavant le poste de principal à la polyvalente Mgr-Parent.

L'INCROYABLE MINI.



\$2895* OU MOINS

Elle est drôlement amusante à conduire. Elle se faufile partout. Elle se manœuvre comme un charme. Elle se stationne à peu près n'importe où. Voilà la Mini, la voiture qui vous emmène partout où vous voulez aller. Et que dire de son économie de roulement et d'entretien? Avec la Mini, la conduite devient un plaisir. Son prix de \$2,895* en fait la voiture la moins chère qui soit. Si vous passez nous voir, nous pourrions peut-être nous arranger et vous faire un prix d'ami. Incroyable, mais vrai.

LA MINI: \$2895*

*Prix de détail suggéré par le fabricant, comprenant les frais de préparation. Les frais de livraison et d'immatriculation et la taxe provinciale peuvent être en sus.

LEMENN

3839, BOUL. TASCHEREAU, ST-HUBERT

678-1220

VOLVO



1976 VOLVO 242 DL, PRIX RÉGULIER '6,695

SPÉCIAL \$5995

OUVERTURE SPECTACULAIRE!

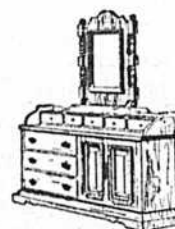
Monsieur Hervé Ouellette vous invite fièrement à venir voir son troisième nouveau magasin à Brossard.

- Venez voir des superbes meubles futuristes, coloniaux et canadiens
- Épargnez. Profitez des bas prix d'ouverture
- Participez au concours B.V. valeur globale \$10,000

Gagnez un voyage. Meubles. Accessoires électriques.

Nous connaissons vos goûts.

Venez aujourd'hui.



FUTURISTES

COLONIAUX

CANADIENS

LIVRAISON GRATUITE — PLAN MISE DE CÔTÉ — TERMES FACILES
MEUBLES FUTURISTES, COLONIAUX, CANADIENS, ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES

Hervé Ouellette Itée

3475 est.
rue ONTARIO,
Montréal
526-5921-22

Magasin entrepôt
2475, rue
LECLAIRE,
Montréal
255-4079-70

7597, boul.
TASCHEREAU,
Brossard
676-1874-75

PLUS DE
25 ANS
À VOTRE
SERVICE



La carrière Landreville de Boucherville

Un dépotoir incontrôlé, incontrôlable mais toléré

Les dépotoirs clandestins sont interdits, cela va de soi. Les dépotoirs où l'on brûle les déchets le sont encore davantage, si l'on en croit les responsables des services de protection de l'environnement. Malgré tout, il existe à Boucherville un dépotoir clandestin, contesté par la ville où l'on brûle les déchets de façon ininterrompue depuis presque un an, et que le ministère de l'Environnement veut bien tolérer.

Il s'agit de la carrière Landreville, du nom de son propriétaire, située sur le rang D'Anjou, près de De Montheville, au sud de la route 132.

Et les soucis de son propriétaire, M. Lucien Landreville, ne sont pas près de cesser. Son administrateur, M. Philippe Roy, reconnaît que le feu "couve" depuis plusieurs mois sous les rebuts de construction, et qu'il est devenu difficile, sinon impossible, de l'éteindre.

"On a essayé de mettre de la terre sur le feu, de passer le bûcher mécanique, mais ça ne s'éteint pas. D'ailleurs, on ne sait pas encore comment s'y prendre pour l'arrêter. Pourtant il faudra bien en venir là. Mais heureusement, nous avons quand même le droit de fonctionner en vertu de nos droits acquis et même si nous n'avons pas de permis".

M. Roy affirme également que dans ce type de dépotoir, un simple rayon de soleil amplifié par un fond de bouteille en verre suffit souvent à provoquer un feu. De plus, dans le cas de nouveaux foyers d'incendie ce sont les enfants qui seraient en cause. "Le dépotoir n'est pas surveillé constamment, il est donc possible que les enfants y mettent le feu de temps en temps.

A cause de l'odeur et de la fumée

Toutefois, si aux dires de l'administrateur, le feu "couve" en

Un reportage de
Pierre GINGRAS

profondeur, lors d'une récente visite du photographe de LA PRESSE, le dépotoir était devenu un immense brasier qui crachait une fumée épaisse.

C'est justement cette fumée ainsi que l'odeur provenant de la combustion de certains matériaux qui sont à l'origine de la réputation du dépotoir. Ainsi, à plusieurs occasions, de nombreuses plaintes ont afflué au service de police de Boucherville. Si certaines d'entre elles sont très récentes, d'autres par contre, datent de quelques années. Ainsi, le 24 septembre 1974, on retrouve une plainte à l'effet que le dépotoir brûlait des pneus. Selon le rapport, le feu produisait une grande colonne de fumée noire et dégageait une odeur "épouvantable".

Pour sa part, le représentant du dépotoir affirme que les vents dominants empêchent toute fumée et toute odeur d'atteindre la ville et que les plaintes dont fait état la municipalité proviennent vraisemblablement des voisins immédiats.

Par ailleurs, un représentant Boucherville affirmait la semaine dernière que M. Landreville s'appropriait à faire cesser bientôt les activités de combustion. De toute façon, on nous a assuré que la ville s'approprie d'ici peu, probablement d'ici quelques jours, à intention des poursuites judiciaires en vue de faire éteindre le feu. "Notre patience est à bout" de faire valoir le porte-parole de la ville.



Selon M. Philippe Roy, l'administrateur du dépotoir Landreville, le feu "couve" depuis près d'un an. Et "on ne sait pas encore comment s'y prendre pour l'éteindre".

Québec prêt à accorder un permis

L'environnement se porte assez mal au Québec. La Rive sud n'y fait pas exception. Ses dépotoirs et ses célèbres "cours à terrier" sont autant de champignons qui poussent illégalement dans la région et les Services de protection de l'environnement n'y peuvent rien. Mieux encore, dans le cas du dépotoir Landreville, Mme Robert Plamondon, responsable de l'environnement urbain pour l'ouest du Québec, avait dernièrement l'impuissance de son service.

"On peut difficilement intentionner des poursuites car les lois provinciales sont faciles à contourner. De plus, il n'existe aucun règlement précis permettant leur application. Non seulement nous ne pouvons rien faire contre Landreville, nous sommes même prêts à lui accorder un permis d'opération de dépotoir de débris de construction. À la condition expresse toutefois, qu'il ne brûle pas".

Et Madame Plamondon d'ajouter que le jugement de Cour à la suite d'une requête pour outrage au tribunal contre le dépotoir, donnait pratiquement le feu vert à ce dernier.

Une mise en garde inutile

On se souviendra que le 24 août 1973, un ordre du juge Rodrigue Bédard, de la Cour supérieure oblige M. Landreville à cesser de déposer des déchets dans son dépotoir et à interdire les gens de le faire. Cependant, le dépotoir poursuit ses activités. On inscrit alors une cause pour outrage au tribunal mais celle-ci fut rejetée parce que les déchets du dépotoir de Boucherville n'étaient pas des ordures au sens de l'injection de la Cour supérieure. Or si cette dernière cause ne donnait pas la permission d'opérer, elle n'ordonnait pas non plus d'arrêter les activités.

Toutefois, une lettre en date du 14 août 1974 et signée par l'ingénieur des Services de protection de l'environnement demandant au dépotoir de cesser toutes activités de combustion et de disposer des déchets par un moyen approuvé par le service. L'ingénieur, M. Rémi Drouin, rappelle que des amendes de \$10,000 par jour sont prévues en

cas d'infraction. Evidemment le gouvernement n'a jamais donné suite à ce rappel à l'ordre.

Boucherville d'accord

D'une superficie considérable, l'ancienne carrière Landreville est relativement discrète. N'était-ce la fumée qui s'en échappe régulièrement, elle passerait complètement inaperçue. C'est cette situation privilégiée qui est évoquée de la part de l'Environnement urbain lorsqu'on parle d'accorder un permis. Le dépotoir est discret. De plus un rapport d'ingénieur nous a signalé dernièrement que cette carrière était propice à l'enfouissement des déchets de construction, c'est-à-dire de matériaux qui n'entraînent pas de décomposition.

Par ailleurs, les autorités de Boucherville ne s'opposent pas en tant que tel aux dépôts de déchets de construction et rien ne s'opposerait également à l'octroi d'un permis. "Nous voulons simplement que cesse le feu", a déclaré M. Ronald Beaupré, le directeur général de cette municipalité.



Après avoir rapporté entre un quart et un demi-million de dollars à son propriétaire, la carrière Landreville est devenue une autre mine d'or, en servant de dépotoir.



Ce brûle toujours au dépotoir Landreville, à Boucherville. Si le gouvernement est prêt, semble-t-il, à accorder un permis d'opération, la ville s'apprêterait pour sa part à intenter des poursuites judiciaires pour qu'elle cesse immédiatement le feu.

Landreville se débat jusqu'en Cour suprême

Le différend qui oppose M. Lucien Landreville et la ville de Boucherville a pris depuis quelques années, l'allure d'une guerre juridique qui se terminera vraisemblablement cet automne en Cour suprême. Toutefois, cette guerre ne concerne que les droits d'expropriation de l'ancienne carrière. L'établissement d'un dépotoir dans cette même carrière n'est pas, du moins pour l'instant, matière à litige juridique.

Le plus étrange de cette longue bataille est qu'il est possible que la victoire finale engendre une autre guerre. En effet, si Boucherville gagne la cause d'expropriation, il faudra s'entendre alors sur le prix de la carrière et des terrains environnants, ce qui ne sera sûrement pas chose facile.

Rappelons les faits de cette guerre juridique. En novembre 1965, M. Lucien Landreville demande à Boucherville la permission d'exploiter une carrière. En retour de l'autorisation, et une fois l'exploitation terminée, une affaire de quelques années, celui-ci est prêt à remettre les titres de propriété de la carrière à la ville moyennant un dollar. La demande est acceptée par le conseil de ville le 16 décembre.

Le dépotoir

Toutefois, en février 1966, Lucien Landreville et le Service sanitaire de la Rive sud, une entreprise de transport d'ordures ménagères, signent un contrat "afin de remplir l'excavation au complet suivant les lois sanitaires de la province de Québec".

Signalons que cette entreprise représentée alors par M. P.-E. Lamontagne est contrôlée par M. Léo Rémillard, l'ex-maire de Jacques-Cartier.

Ce contrat met évidemment fin à l'entente d'un dollar entre la ville et le propriétaire de la carrière. C'est le déclenchement des hostilités juridiques.

Les procédures d'expropriation, pour fins de parc dit-on, sont entreprises le 17 avril 1967. Mais en décembre 1970, la ville est déboutée. Celle-ci va en cour

d'appel et gagne sa cause. Par la suite, M. Landreville conteste le jugement en Cour suprême du Canada qui devrait trancher le débat avant la fin de la présente année.

"Un porc"

Entre-temps, soit en mai 1972, M. Landreville fait de nouvelles offres à la ville pour obtenir un permis d'exploitation de la ville. Il concède 100 voyages à \$5 l'unité par mois à la ville et le transfert des titres de propriété pour \$1. Si Boucherville désire acquérir les terrains attenants au trou, il lui en coûtera \$300,000. Boucherville refuse tout.

Signalons enfin que cette carrière qui aurait rapporté entre un quart et un demi-million de dollars durant son exploitation devient également une mine d'or à titre de dépotoir. Et même si Boucherville veut officiellement en faire un parc, personne ne nie à l'hôtel de ville qu'il faudrait remplir la carrière au préalable. Et aux frais de la ville.

Léo Rémillard aurait offert \$1,000,000

Selon M. Léo Rémillard, président de l'entreprise de transport d'ordures ménagères Service sanitaire de la Rive sud Inc., le dépotoir Landreville pourrait être utilisé pendant une vingtaine d'années, une vingtaine d'années où on ferait d'excellentes affaires.

Pour illustrer la rentabilité d'un tel site, M. Rémillard avoue avoir offert un million de dollars pour s'en porter acquéreur. "Il y a quelques années, nous avons même offert un million à M. Landreville pour son dépotoir. Mais, âgé d'une soixantaine d'années, il était difficile de faire affaire avec lui. Il était toujours indécis. Un jour, c'était oui, le lendemain, c'était non. Finalement, la transaction n'a pu se faire et nous avons rompu tout contact avec lui".

Tournoi de tennis junior

Les représentants de la région prendront une part active au 1er tournoi de tennis junior pour garçons de 11 à 15 ans qui se déroulera à Ville de Laval cette semaine. Dans la classe 11 et 12 ans, on y retrouve A. Garceau, de Boucherville, ainsi que les deux frères Patterson, de St-Bruno. Chez les 13-14 ans, D. Gagnon, de Beloeil et J. Forbes, de St-Lambert, tenteront de faire belle figure.

Prévost connaît son opposant

La Fédération internationale de boxe amateur et le Comité des Jeux ont procédé vendredi après-midi au tirage au sort des boxeurs qui s'affronteront dans les premières compétitions de boxe. Ce tirage effectué avec le système du boulier ne favorise pas, selon les experts, les représentants du Canada.

Michel Prévost affrontera un pugiliste de premier ordre dans la classe moyen junior, le Roumain Vasile Didea. Si Prévost franchit cette épreuve, il pourrait atteindre la demi-finale. Tout porte à croire qu'à ce moment-là il ferait face au Cubain Rolando Garbey. Le premier combat du boxeur de St-Hubert pourra être suivi à la télévision jeudi soir à compter de 19:00 heures.

Van Den Eynde grippé

Ce cycliste longueuillois qui fait partie de l'équipe canadienne est présentement hors de combat, étant incommodé par une grippe. Van Den Eynde prendra les choses aisément au cours des prochains jours et diminuera quelque peu son entraînement. L'athlète de Longueuil croit bien être rétabli la semaine prochaine alors qu'il doit prendre le départ dans la course des 180 kilomètres sur route.

Morin troisième

Jean Morin, du club de golf de Candiac, participait dernièrement au tournoi des "Manufacturiers" au club DuMoulin, un parcours à normale 72. Le golfeur de Candiac, avec une ronde de 74, s'est classé au 3e rang et a récolté \$162,50 pour son travail. Ce tournoi doté d'une bourse de \$2,000 a été remporté par Serge Thivierge, de Thetford. Ce dernier fut le seul des 70 adjoints professionnels inscrits à ce tournoi à jouer la normale.

Nos jeunes à l'honneur

Pour le 10e tournoi national de baseball Mosquito qui s'est terminé en fin de semaine dernière la direction de cette compétition vient de faire connaître son choix des joueurs étoiles du tournoi qui a attiré 43 équipes de classe "A" et "AA". Steve Pothier, de St-Bruno, a été choisi le joueur le plus utile, Stéphane Labelle, également de St-Bruno, meilleur arrêt-court, Mario Plourde, de Longueuil, meilleur 2e but tandis que Jacques Roy, aussi de Longueuil, fut choisi le meilleur champ-centre.

Autobus pour Bromont

La compagnie Voyageur vient de mettre sur pied un service d'autobus spécial pour Montréal, Longueuil et Pointe-

Claire pour le Centre équestre olympique de Bromont. Pour les gens de la Rive sud, ces autobus scolaires partiront des voies 11-12 et 13 du métro de Longueuil. À noter que ce sera le seul service d'autobus qui amènera les gens au site des épreuves équestres qui se dérouleront du 18 au 30 juillet prochain. Pour de plus amples informations 842-2281.

Championnat provincial féminin

Vient de se terminer le championnat de golf provincial féminin tenu sur le parcours du club de golf de Candiac. Liz Hoffman, de Toronto, a remporté les grands honneurs de cette compétition en jouant des rondes de 79-78-76 pour un total de 233.

Parmi les golfeuses de la région qui se sont très bien tirées d'affaires, mentionnons Denise Lavigne, de la Vallée du Richelieu, 3e, Francine Larue, de St-Hyacinthe, 4e, Manon Lussier, de Boucherville, 11e avec une carte finale de 251 et Suzanne Beauregard, de Candiac, 17e. Quatre-vingt-quatre golfeuses ont pris part à la compétition. Bien que déçue, Manon Lussier a retrouvé son sourire lorsque les dirigeants du tournoi lui ont appris qu'elle avait été sélectionnée dans l'équipe du Québec pour participer au prochain championnat canadien. La jeune Lussier a négocié des rondes de 87-81 et 83 sur les verts de Candiac.

Les Patriotes de Longueuil éliminés

Les Patriotes de Longueuil, qui évoluaient dans la ligue de crosse juvénile du Québec, ont terminé leur saison au 3e rang et ont subi l'élimination par la suite en demi-finale aux mains des Éclairs de Shawinigan. Un coup d'oeil sur la dernière saison des Patriotes nous fait voir qu'en 15 matchs, ils ont gagné sept joutes, été défaites huit fois pour un total de quatorze points au classement. Shawinigan a terminé en tête de ce circuit composé de quatre équipes avec 28 points. Ces derniers n'ont connu qu'une défaite au cours de la saison. Les dernières statistiques nous apprennent qu'Alain Rainville, le meilleur compteur des Patriotes, vient au 15e rang avec une fiche de 16 buts 39 passes pour 55 points en treize matchs. Chez les gardiens de but, le duo Raymond Champagne et J.-Maurice Héroux, avec une moyenne de 12,7, se sont classés troisièmes.

Les Patriotes fut l'équipe la plus punie de ce circuit avec 603 minutes de punitions. En demi-finale, les Patriotes ont baissé pavillon en trois matchs consécutifs par des comptes de 19-8, 29-7 et 21-3 aux mains du Shawinigan, le grand favori pour tout balayer cette saison.

En bref

Lucie Balthazar, de St-Hubert, qui fait partie de l'équipe canadienne féminine de handball, est considérée par ses collègues comme étant la meilleure de l'équipe... Depuis la première participation du Canada aux Jeux de 1900 à Paris, les Canadiens ont remporté un total de 108 médailles réparties comme suit: 25 d'or, 37 d'argent et 46 de bronze... Pour la compétition du tir à la carabine, Hans Adlhoj, de St-Hubert, qui est membre de l'équipe canadienne, sera accompagné d'Arne Sorenson, de Calgary, dans l'épreuve pour la carabine de petit calibre position couchée. Adlhoj sera accompagné par la suite à Kurt Mitchell, de Calgary, dans l'épreuve trois positions... Au tournoi provincial mosquito, Longueuil a enregistré un troisième gain depuis le début, cette fois 5-0 contre le St-Victor dans la classe "A"... Dans la ligue de tennis Inter-Cités du Québec, la formation de la Rive Sud avec un dernier gain de 24-20 sur Montréal se retrouve au 4e rang avec une moyenne de .464...

Permis temporaire pour le circuit olympique de la CTRS

par Germain TARDIF

La Commission de transport de la Rive sud, qui vient de recevoir l'assentiment de la Commission de transport du Québec pour l'instauration de son "circuit olympique", a mis ce service en opération dès vendredi matin.

Ce circuit relie Longueuil à Montréal par le pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine avec points d'arrivée et de départ à la station du métro de Longueuil et à la station de métro Radisson, dans l'est de Montréal.

Le permis obtenu de la CTQ n'est toutefois que temporaire et est valable jusqu'au 31 mars 1977. La CTRS compte toutefois obtenir un permis permanent lorsque certaines requêtes pendantes auront été réglées, notamment celle de Métro-Sud, qui

s'est objecté à l'instauration du "circuit olympique" par la CTRS.

La CTRS a, par ailleurs, présenté à la CTQ une autre demande visant à prolonger le service Longueuil-Radisson jusqu'aux Galeries d'Anjou.

Entre-temps, le circuit fonctionnera, du lundi au samedi, à compter de 6h35 du matin (départ du métro de Longueuil) jusqu'à minuit 15 (dernier départ de la station Radisson). Les départs se feront toutes les demi-heures.

Le dimanche, le premier départ matinal de Longueuil s'effectuera à compter de 7h35. Le dernier départ de Radisson se fera comme d'habitude la semaine, c'est-à-dire à minuit 15. Les séquences seront les mêmes que du lundi au samedi, soit toutes les demi-heures.

Nouvelle piscine semi-olympique à Brossard

par Gilbert LAVOIE

Les résidents de Brossard ont de bonnes chances de pouvoir profiter d'une nouvelle piscine intérieure de dimension semi-olympique d'ici quelques années. Un avis de motion a été présenté au conseil la semaine dernière, annonçant la préparation d'un protocole d'entente avec la commission scolaire de Lignery, pour la construction en commun d'une piscine de 25 mètres et six corridors dans la nouvelle polyvalente Pierre-Brosseau qui doit ouvrir ses portes pour l'année scolaire 1978-79. À l'origine, la commission scolaire prévoyait la construction d'une piscine de

16 mètres et de quatre corridors dans cette polyvalente, mais Brossard veut maintenant aller de sa contribution financière afin de pouvoir offrir de meilleurs services à sa population en dehors des heures de classe. Le gouvernement a accepté l'idée, à condition que la ville paie la différence des coûts de construction, différence évaluée à \$600,000.

La signature d'un protocole d'entente avec la commission scolaire ne devrait pas poser de problème, puisque la ville a déjà conclu une entente du genre pour la piscine de l'école Antoine-Brossard.

Le chevreuil de Boucherville

par Pierre GINGRAS

Selon les biologistes du Service de la Faune, le chevreuil d'une centaine de livres tué le neuf juillet dernier par une automobile en plein cœur de Boucherville provenait vraisemblablement des bois de Saint-Hubert.

L'hiver dernier, plusieurs pilotes d'hélicoptères ont en effet signalé la présence d'une dizaine de cervidés dans un petit ravin situé derrière la base de St-Hubert. Ce sont ces mêmes chevreuils qu'on retrouverait occasionnellement dans le parc du Mont-St-Bruno et dans les bois de Verchères.

Il semblerait, à première vue, que les cerfs de Virginie n'aprouveraient aucune difficulté à se mouvoir dans la région et que le seul obstacle d'importance susceptible de limiter leurs déplacements serait le Richelieu.

Par ailleurs, la présence inusitée d'un chevreuil à Boucherville n'aurait rien d'extraordinaire en soi puisque celui-ci était vraisemblablement "de passage" vers les bois de Verchères. Signalons également que l'autopsie pratiquée par les biologistes a permis de déterminer que l'animal était une femelle âgée d'un an.

« A quoi qu'on joue? »

par Hélène CHANTAL

"A quoi qu'on joue" Ce n'est pas une question enfantine, mais le nouveau spectacle de la "Marmaille" donné cette semaine à l'auberge Anasthase Forget de Longueuil.

Spectacle-jeu où quarante enfants de six à quatorze ans se partagent la vedette! Un grand jeu où la vérité, la vie de tous les jours se jouait par des mimes, des gestes, des paroles inventées par les enfants eux-mêmes.

Les quatre animateurs, Monique Rioux (professeur d'expression dramatique) Jeanne Leroux (sociologue) France Marcille et Daniel Meilleur (comédiens), travaillent pour les enfants depuis quatre ans.

Leurs recherches visent à développer la créativité, l'autonomie, la socialisation de l'enfant. Pour ce faire, ils prennent des enfants d'âge et de milieux différents. Ils font des ateliers d'écriture, d'expression dramatique; l'enfant peut monter son personnage, rencontrer le comédien et s'exprimer d'une façon réaliste et fantaisiste.

Dans "A quoi on joue" les enfants sont divisés en groupe de couleur différente, et chaque groupe possède un "bonhomme-sentiment" soit la colère, la joie,

la tristesse, la gêne. Au fur et à mesure, ils choisissent un objet, une situation, parlent à l'objet, prennent leur camarade en tant qu'objet; ils inventent leur propre histoire et la miment puis utilisent des gestes et des paroles.

Le comédien n'intervient que pour montrer quel jeu ils font: par exemple, ils choisissent une saison, inventent une situation avec un sentiment donné et joue

chacun un personnage: en été, un personnage est content parce qu'il a pris un poisson et l'autre qui fait du bateau etc...

Les enfants se sont bien amusés et tous ont réussi à jouer leur histoire, ensuite ils l'expliquaient à leur camarade. Dans leurs improvisations ils ont démontré beaucoup d'observation, de réalisme, et surtout une imagination débordante!



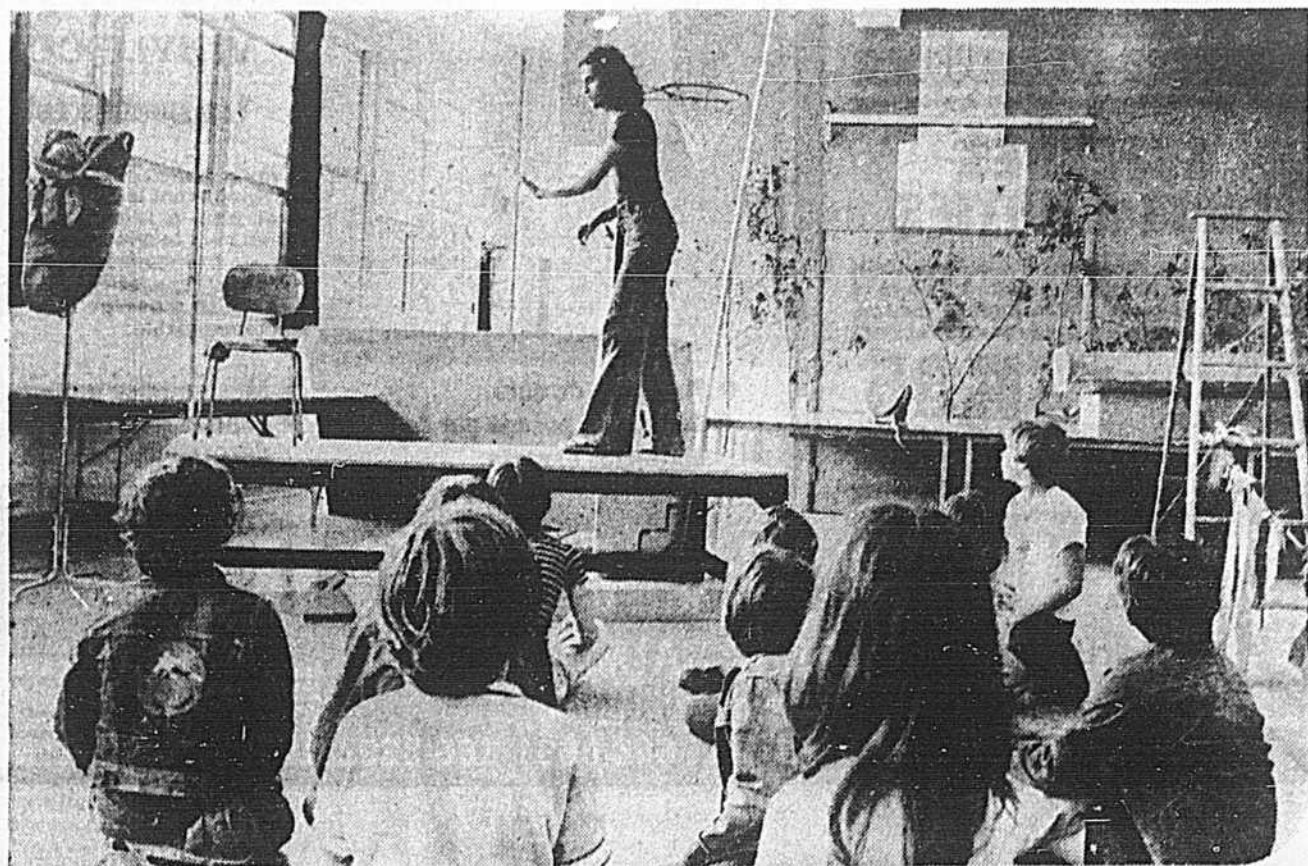
Monique Rioux et Jeanne Leroux dans une improvisation.



Les enfants jouant une histoire qu'ils ont inventée.

Un nouveau spectacle de « La Marmaille »

Les enfants admirent le comédien Daniel Meilleur, en position de statue.





GERMAIN LARIVIERE

et BIGELOW CANADA LTÉE

vous présentent



UN TAPIS MURAL (3' x 6') aux motifs des Olympiques

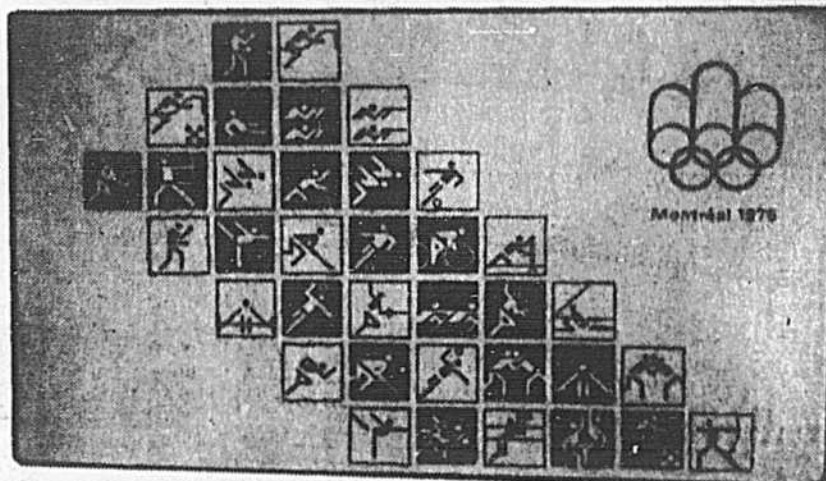
A l'exemple de nombreuses entreprises canadiennes, la compagnie Bigelow-Canada Limitée est fière d'apporter sa contribution à l'événement exceptionnel que sont les Jeux olympiques de 1976.

\$25⁹⁵

chacun

Ce tapis mural est fabriqué par la compagnie Bigelow-Canada, de nylon de premier choix, tissage touffu sur canevas de haute qualité. Le motif imprimé est réalisé par un procédé breveté, à l'aide de colorants grand teint.

Bien que cette pièce soit essentiellement conçue comme décoration murale, on peut également s'en servir comme tapis.



Les pictogrammes représentent les sports inscrits au programme des Jeux olympiques de Montréal. Ces symboles ont été adoptés par tous les pays participants. Les cinq anneaux entrecroisés constituent le nouvel emblème officiel des Jeux, qui a remplacé les divers symboles utilisés précédemment.

À CETTE OCCASION, UNE MONTAGNE DE VALEURS

**QUELQUES
EXEMPLES**

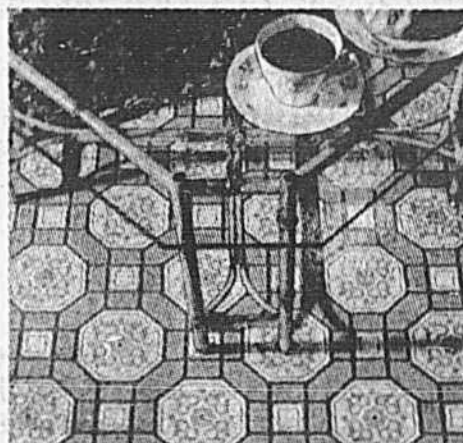
L'ÉVÉNEMENT ★ ★ DANS LE ★ ★ COUVRE-PLANCHER

SUPERBES TAPIS À MOTIFS

Une moquette économique à surface 100% nylon la rendant très résistante à l'usure et facile à entretenir. Idéale pour la cuisine, salle de jeux et toutes les autres pièces de la maison. Confortable grâce à son endos de caoutchouc-mousse de 1re qualité.

\$5⁹⁵

v. var.



CUSHION FLOOR VINYLE COUSSINÉ

1re qualité tel qu'illustré

La renommée comme revêtement idéal n'est plus à faire. Parfait pour le bricoleur — économique — splendides motifs — facilité d'entretien remarquable.

\$3¹⁹

v. car.

- Plan mise de côté
- Service de pose par de véritables experts

- Mesure prise gratuitement
- Experts pour vous aider dans votre décoration



GERMAIN LARIVIERE

1970
LTÉE

130, boul. LAURIER, SAINTE-ROSALIE
près de Saint-Hyacinthe,

Ligne directe Montréal Tél.: 866-8691-866-8692

